

## CONDITIONS DE PARTICIPATION ET MODE DE SELECTION

### AU GRAND PRIX DE FRANCE D'AGILITY 2013

- **Sélectif du Grand Prix de France d'Agility**
- **Conditions de Participation à la sélection pour le grand prix de France 2013: Inchangées par rapport à 2012 :** Pour participer au sélectif du G.P.F, il faut 3 excellents ou Très bon avec 3 juges différents.
- **Conditions de sélection au Grand Prix de France 2013:**
  1. **Inchangées par rapport 2012 :** Pour être sélectionnable à la finale du G.P.F, il faut obtenir sur chaque manche des épreuves du sélectif régional, 1 excellent ou 1 Très bon.

Seront sélectionnés dans l'ordre du classement les concurrents qui souhaitent participer à la finale dans la limite des quotas attribués à chaque région.

b) Les champions du grand prix de France de l'année précédente sont sélectionnés d'office hors quota. Ils ne participent pas à la sélection du Grand Prix de France Régional, mais s'acquitteront du droit d'inscription pour la finale. S'ils participent à la sélection régionale, ils perdent leurs droits de sélection d'office.

c) Le C.T.R. a la responsabilité de joindre une feuille d'acceptation de participation du ou des champions de l'année précédente + 1 chèque de 20 euros à l'ordre de : « **finale grand prix de France 2013** ».

d) L'acceptation de la sélection s'effectue le jour du sélectif régional, aucune modification ultérieure ne sera acceptée pour quelle que raison que ce soit.

e) La sélection s'effectue sous le contrôle et l'autorité du juge du sélectif régional.

f) Le listage des sélectionnés remplissant les conditions de participation sera affiché

### **TRANSMISSION DES DOSSIERS**

Le C.T.R. transmettra dans la semaine suivante :

**Le dossier complet des personnes remplissant les conditions de participation à :**

Madame Ghislaine GENOT.

Les Florales C2 □ 104 rue des Lilas 83130 LA GARDE

Tél. 04.94.03.63.52 - Port. 06.80.24.80.89 □

[genot.jeanluc@wanadoo.fr](mailto:genot.jeanluc@wanadoo.fr)

Accompagné des pièces suivantes :

- 1) Le cumul des épreuves avec les pénalités.
- 2) Les feuilles de résultats des personnes sélectionnées **qui acceptent** leur sélection, dûment complétées et signées du participant.

3) Les feuilles de résultats des personnes sélectionnées **qui refusent** leur sélection, dûment complétées et signées du participant.

5) Un chèque de 20 euros à l'ordre de « **finale grand prix de France 2013** ».

(Noter au dos du chèque le nom du participant) pour chaque sélectionné. Aucun remboursement n'est effectué après réception des dossiers.

Par mail

1) Le fichier de sauvegarde réalisé par PROGESCO a [genot.jeanluc@wanadoo.fr](mailto:genot.jeanluc@wanadoo.fr)

## **Les jeunes conducteurs**

### **Grand Prix de France**

Date : Ils se dérouleront avant le 1 et 2 juin 2013. Ils peuvent avoir lieu le même jour que le sélectif régional senior.

#### **Critères de participation au sélectif du Grand Prix de France d'Agility.**

Avoir obtenu 3 qualificatifs excellent ou très bon dans les épreuves Grand prix de FRANCE lors de concours depuis le sélectif Grand Prix de FRANCE de sa régionale de l'année précédente, sans obligation de juges différents.

**Participation à la finale du GRAND PRIX DE France D'AGILITY** :Le vainqueur du sélectif de chaque catégorie (A, B, C et D) et de chaque classe (poussin et junior) à condition d'avoir obtenu au moins un qualificatif très bon dans chaque manche.

C'est le chien qui était conduit au sélectif qui participe à la finale. Si un jeune décline sa sélection, le suivant dans le classement sera sélectionné dans les conditions requises. Le désistement doit avoir lieu le jour du sélectif.

Il n'y aura pas de remplaçant en cas de forfait après le jour du sélectif.

#### **Finale GRAND PRIX DE France D'AGILITY :**

Elle a lieu en même temps que celle des séniors.

Les vainqueurs de la finale du Grand Prix de FRANCE de l'année précédente sont qualifiés d'office dans leur catégorie et classe d'âge. **Les vainqueurs peuvent participer au sélectif du Grand prix de France sans remettre en cause leur participation à la finale. Leur classement n'entre pas en jeu dans l'attribution des places sélectives.**

Si le vainqueur de l'année précédente a changé de classe (poussin en junior) entre le sélectif de l'année précédente et le sélectif de l'année en cours, le jeune doit participer au sélectif dans sa nouvelle classe pour obtenir sa participation à la finale du Grand Prix de FRANCE.

#### **Vainqueur Finale Grand Prix de France d'Agility :**

Les vainqueurs de chaque catégorie et chaque classe d'âge sont les vainqueurs des épreuves qui se sont déroulées lors de la finale.